Adoptée par la CFVU du 09 avril 2021

FICHE DESCRIPTIVE : UNITE D'ENSEIGNEMENT LIBRE

(2021/2022 – 2022/2023 – 2023/2024)

Intitulé de l'UE libre : Histoire du cinéma

SEMESTRE 1 & SEMESTRE 2

(Sous réserve d'ouverture par l'enseignant responsable de l'UEL en amont de chaque semestre)

Pré-requis : **Aucun pré requis**
Objectifs et méthodologie : *Acquérir des connaissances de base en histoire du cinéma dans une optique de culture générale, à partir d'extraits de films étudiés en cours.*

Contenu détaillé de la formation (*éléments du programme)*
Au cours de cette UEL, nous traverserons plus d'un siècle d'images à travers une histoire détaillée du cinéma. Quels sont les grands auteurs, les scènes « cultes », quels sont les films à connaître, et pourquoi ? Quelle est la place des acteurs dans l'industrie cinématographique, le rôle de la musique… ? L'objectif de cette UEL est bien ici de conforter une culture générale indispensable, en prenant pour appui le monde du cinéma, et en travaillant donc sur de nombreux extraits de films, replacés dans leur contexte. On partira de la naissance du cinématographe, et même avant, pour aboutir au cinéma contemporain – vu sous un autre angle, puisque la connaissance du passé aide à comprendre le cinéma actuel… et futur ?

L'UEL peut-elle être suivie en régime de contrôle terminal (c'est-à-dire sans présentiel)

Oui ☒
Non ☐

Cours récupérable à la demande et/ou ouvrages de référence facilement trouvables mais difficultés malgré tout à récupérer les extraits diffusés

Modalités pédagogiques	Volume horaire
Travaux dirigés	18 heures
Travail personnel	6 heures
Autres (à préciser)	

Modalités pédagogiques pour placer l'étudiant au cœur de l'UEL :

Interventions durant le TD et travail à partir des films évoqués par les étudiants de l'UEL

Adoptée par la CFVU du 09 avril 2021

Modalités du contrôle des connaissances

SESSION 1			SESSION 2		
Modalités d'évaluation	**A cocher**	**Commentaire(s)**	**Modalités d'évaluation**	**A cocher**	**Commentaire(s)**
Examen écrit	**X**		Examen écrit	**X**	
Examen oral			Examen oral		
Contrôle continu			Rapport de projet		
Rapport de projet			Mémoire		
Mémoire			Soutenance orale		
Soutenance orale			Autres (à préciser)		
Autres (à préciser)					

Pour rappel, il est obligatoire d'organiser un examen de session 2 pour tout étudiant n'ayant pas validé son UEL, même si les modalités de contrôle de connaissances sont sous forme d'un contrôle continu en session 1.

Responsable pédagogique de l'UEL	
Nom et Prénom	**Vallée Réjane**
UFR, IUT, département, Direction	**SHS**
Adresse électronique	rvallee@univ-evry.fr
Enseignant animant l'UEL	
Nom et Prénom	**selon les années spécialiste des images animées**
UFR, IUT, département, Direction	
Adresse électronique	

Plafonnement d'inscription : 30 étudiants

NB : Toute demande de plafonnement inférieur ou supérieur à 30 étudiants devra impérativement être justifiée (contrainte technique, pédagogique ou de sécurité).